

PAROLE DE LA MAJORITÉ

GROUPE FONTENAY DEMAIN

Point sur les recours : fin des manipulations !

Au cœur de cette interminable crise sanitaire, les médias nous ont permis de traverser l'Atlantique au mois de janvier 2021, pour suivre les rebondissements électoraux américains. La multiplication des recours et contestations des résultats est un sport national montrant souvent hargne, mauvaise foi et populisme.

À une autre échelle, mais dans le même état d'esprit, nous l'avons aussi vécu dans notre ville de Fontenay-aux-Roses suite aux élections municipales. Quatre recours et une contestation de comptes de campagne ont été déposés par l'opposition pour annuler le résultat des suffrages.

Le 8 février dernier, à l'audience du Tribunal nous étions 10 dans une salle : trois juges, une greffière, une rapporteure, deux élus de la majorité, trois élus de l'opposition. Ce moment a été marqué par deux émotions : la satisfaction de voir le sérieux de notre campagne reconnu par la justice et d'entendre un à un les 14 griefs de l'opposition rejetés parce qu'infondés et ridicules. La rapporteure ayant même rappelé à trois reprises que notre tract de campagne mettant en exergue la réduction du stationnement voiture prévue par l'équipe de M. Mergy n'était ni diffamatoire, ni mensonger mais VRAI, se justifiant en reprenant des passages de leurs propres programmes électoraux...

Et le sentiment de honte, honte d'être là, obligés de se défendre devant des arguments et des tweets qualifiés de « niveau de cours d'école », honte de faire perdre du temps au Tribunal administratif qui doit ajourner des litiges sur l'attribution de RSA, des expulsions, pour répondre aux recours infantiles de mauvais perdants, au mieux, ou d'antidémocrates au pire.

Le 18 février, le jugement sera communiqué aux parties, enfin nous pourrons travailler plus paisiblement dans l'intérêt des Fontenaisiens et conformément à l'expression des suffrages.

Mais cet épisode judiciaire n'est qu'un exemple des pratiques de notre opposition. D'autres ont lieu continuellement, comme la prétendue densification immobilière. Posez-vous une seule question : depuis 2014, où sont ces tours de 30 étages, ces presque 5 000 habitants supplémentaires censés être arrivés dans notre ville ? Bien entendu, il n'en est rien. Les statistiques de l'INSEE pour le recensement de notre population sont basées sur le RIL, un fichier dont la mise à jour n'avait pas été faite depuis des années avant 2014, faisant perdre au passage plusieurs centaines de milliers d'euros à notre commune, la dotation de l'État étant calculée en fonction du nombre d'habitants...

Nous œuvrons actuellement à trouver la possibilité de récupérer ce financement perdu par l'équipe Buchet/Mergy.

Nos opposants qui s'auto-proclament « constructifs » et « appelant à l'apaisement » sont les mêmes qui organisaient le 11 novembre dernier une commémoration sauvage sur la place du Général de Gaulle, au motif fallacieux qu'ils n'auraient pas été invités. Du jamais vu dans l'histoire de France ! Cela faisait 11 jours que nous étions entrés dans un 2^e confinement et les cérémonies de commémoration devaient obéir à la réduction maximum du nombre de représentants, à la demande du Préfet. C'est notre Maire qui représentait notre ville. Bien que prévenus par nos services, il faut croire qu'une crise sanitaire mondiale et les restrictions qu'elle engendre ne sont pas des motifs recevables pour ceux qui contestent les lois et le résultat sans appel de notre élection.

Et ce sont encore les mêmes qui essaient désespérément de faire régner la peur sur le projet de reconstruction et d'ouverture des Blagis, alors même qu'il est plébiscité par tous les habitants du quartier qui n'en peuvent plus de vivre dans de telles conditions. Le tout pour s'ériger « en sauveurs » des habitants qui seraient « en danger », espérant obtenir ainsi des voix aux prochaines élections et évitant d'investir massivement dans ce quartier qui en a tant besoin...

AFIN DE GARANTIR LA LIBRE EXPRESSION DE TOUS LES GROUPES OU LISTES POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL, UN ESPACE LEUR EST RÉSERVÉ DANS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA VILLE. LES TRIBUNES SONT SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.

Plus d'un an de récits mensongers, de construction politicienne d'une réalité parallèle, employant à outrance une posture victimaire, de fausses informations, méthodes d'intimidations, attaques personnelles, nourrissant le complot et la peur... nous n'imaginions pas que ces leviers pouvaient être l'apanage d'un petit groupe politique qui se targue de représenter la gauche, profitant sans honte de la fragilité sociale d'une partie de nos concitoyens. Nous comptons aussi plusieurs élus de gauche dans notre équipe, et ces vieilles méthodes d'un ancien monde choquent. Après tout, le dogme populiste n'est-il pas de dire que la vérité est une opinion comme une autre ?

Ces 4 recours furent du temps perdu, de l'argent et de l'énergie dépensés et en ces temps de crise il faut savoir revenir à l'essentiel. Il y a de fortes chances pour que le jugement soit défavorable à M. Mergy comme l'a laissé entendre la Rapporteure en rejetant tous les griefs invoqués. À noter qu'il aura encore la possibilité de faire appel, si le résultat ne lui convient toujours pas... Bien entendu ce n'est pas le droit de recours que nous contestons, mais bien la façon dont l'opposition l'exerce à des fins politiciennes.

Nous considérons derrière nous maintenant ces dérives gravissimes et antidémocratiques. L'équipe municipale bien élue continuera à œuvrer avec les habitants pour l'avenir de notre belle ville.

Notre préoccupation principale est bien entendu les crises sanitaire et sociale qui continuent. Nous avons déjà mis en place ces derniers mois plusieurs actions concrètes pour venir en aide aux Fontenaisiens parmi lesquelles :

- L'embauche d'une assistante sociale
- Le renfort des permanences d'aides via notre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour toutes les problématiques de logement, de difficultés financières, d'isolement...
- La mise en place d'alertes impayés auprès des bailleurs sociaux
- La possibilité de recalculer son Quotient Familial en cas de perte de revenus
- L'embauche de 4 agents supplémentaires dans les cantines de nos écoles pour aider au respect des protocoles sanitaires
- Le soutien scolaire et de prévention en partenariat avec les associations
- Un partenariat renforcé avec les associations caritatives pour les distributions alimentaires et aides facultatives
- Le soutien actif au commerce local via de nombreuses actions et animations
- Informations sur les aides auprès des étudiants du CROUS
- La mise en place d'un accompagnement des personnes de +75 ans pour la campagne de vaccination et campagnes de dépistage PCR.

Bien sûr nous préparons également les grands projets de notre mandat et avons même réuni notre premier Comité extra-municipal des Fêtes pour être prêt le jour où la pandémie sera derrière nous ! Enfin dans ce contexte si incertain, nous vous présenterons les orientations budgétaires de la ville, qui seront résolument placées sous le signe de la solidarité : rendez-vous au Conseil Municipal du 4 mars.

NB : notre Tribune a été rédigée avant le jugement final des recours qui sera le 18 février 2021

L'équipe Fontenay Demain

Retrouvez-nous sur le blog sur fontenay-demain.fr

Gabriela Reigada, Dominique Lafon, Muriel Galante-Guillemont, Michel Renaux, Anne Bullet, Jean-Luc Delerlin, Despina Bekiari, Emmanuel Chambon, Claudine Antonucci, Pierre-Henri Constant, Françoise Gagnard, Estéban Le Rouzès, Zahira Keffa, Jean-Claude Porcheron, Étienne Berthier, Cécile Collet, Philippe Roussel, Véronique Radaoarisoa, Mohamed Houcini, Jacky Gabriel, Arnaud Bouclier, Anne-Marie Mercadier, Nathalie Saucy, Sophie Lecuyer, Roger Lhoste, Constance Portalier-Jeusse

NOTA du 18 février : jugement rendu, notre élection a bel et bien été validée !